



Communiqué de presse n° 18/469  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
10 décembre 2018

Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431 USA

**Le conseil d'administration du FMI achève la troisième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit en faveur du Togo et approuve le quatrième décaissement de 34,9 millions de dollars**

Le 10 décembre 2018, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la troisième revue des résultats obtenus par le Togo dans le cadre du programme appuyé par un accord au titre de la [facilité élargie de crédit](#) (FEC). Les résultats obtenus dans le cadre du programme sont satisfaisants. Tous les critères de réalisation quantitatifs et trois des cinq repères structurels ont été respectés. L'achèvement de la revue permet de décaisser 25,17 millions de DTS (environ 34,9 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements depuis le début de l'accord à 100,68 millions de DTS (environ 139,5 millions de dollars).

L'accord triennal en faveur du Togo a été approuvé le 5 mai 2017 (voir [communiqué de presse n° 17/151](#)) pour un montant de 176,16 millions de DTS (120 % de la quote-part ou environ 241,5 millions de dollars au moment où l'accord a été approuvé) à l'appui des réformes économiques et financières du pays. Le programme vise à réduire considérablement le déficit budgétaire global afin d'assurer la viabilité à long terme de la dette et de la position extérieure, à recentrer la politique économique sur une croissance inclusive grâce à des dépenses sociales ciblées et à des dépenses d'infrastructures financées de manière viable, ainsi qu'à corriger les faiblesses financières des deux banques publiques.

À l'issue des débats du conseil d'administration sur le Togo, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim, a prononcé la déclaration ci-après :

« Les résultats obtenus par le Togo dans le cadre du programme appuyé par FEC sont satisfaisants malgré un contexte difficile. L'économie semble commencer à se stabiliser, la croissance devrait s'accélérer et l'inflation demeure en deçà du critère fixé par l'UEMOA. Par ailleurs, le programme de réformes structurelles avance. Comme il subsiste des risques, même s'ils s'atténuent, il est important que les autorités restent attachées à leur programme d'ajustement macroéconomique et de réforme.

« Les autorités sont déterminées à ramener la dette publique à un niveau viable et de faire avancer les réformes budgétaires. Le cadre budgétaire devrait permettre de réduire la dette comme prévu initialement dans le cadre du programme, et le Togo devrait remplir le critère de convergence de l'UEMOA d'ici la fin de 2019. Les autorités ont l'intention d'effectuer

une opération de reprofilage de la dette, assortie de garde-fous appropriés, afin de réduire la valeur actuelle de la dette publique totale.

« Les réformes budgétaires en cours visent à créer l'espace nécessaire pour engager les dépenses sociales et les dépenses d'infrastructures qui sont indispensables. Les autorités s'efforcent d'accroître les recettes de manière permanente, de modifier la composition des dépenses en faveur d'investissements publics propices à la croissance et d'accroître l'efficacité des dépenses globales. Elles doivent aussi continuer de s'employer à mettre un point final à l'analyse coûts/avantages des projets d'investissements publics et à renforcer la gestion des arriérés.

« Les autorités ont révisé leur stratégie pour le secteur financier et ont relancé la privatisation des deux banques publiques restantes. Il sera important d'appliquer les garde-fous arrêtés pour veiller à ce que la privatisation soit conforme aux meilleures pratiques internationales.

« Les autorités s'emploient à mettre en œuvre les mesures prévues dans le plan national de développement et le Pacte avec l'Afrique afin que le Togo devienne un pôle logistique majeur et un centre financier dynamique, et dispose d'une base manufacturière solide. À cet effet, il est prioritaire de combattre la corruption, de renforcer la gouvernance et d'améliorer le climat des affaires de manière plus générale. »